

Centre Centennial des sciences et de la technologie

États financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024



**ONTARIO
SCIENCE
CENTRE**
An agency of the
Government of Ontario

**CENTRE DES
SCIENCES
DE L'ONTARIO**
Un organisme du
gouvernement de l'Ontario

Le 25 février 2025

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction et le Conseil d'administration du Centre Centennial des sciences et de la technologie (le Centre des sciences) sont responsables des états financiers et de toutes les autres informations présentées dans le rapport annuel. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, et comprennent, le cas échéant, les montants établis selon ses estimations et jugements.

Le Centre des sciences respecte les normes d'intégrité les plus strictes dans l'exercice de ses activités. Pour préserver son actif, il s'est doté d'un ensemble solide de procédures et de contrôles financiers internes qui équilibrent avantages et coûts. La direction a élaboré et maintient des mécanismes de contrôle des finances et de la gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière.

Le Comité des finances et des opérations et le Conseil d'administration se réunissent une fois par trimestre pour contrôler les activités financières du Centre des sciences; notamment, une fois par an, ils passent en revue les états financiers et le rapport du vérificateur général. Le Comité des finances et des opérations soumet les états financiers à l'approbation du Conseil d'administration. Les états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration.

Le Bureau du vérificateur général de l'Ontario a effectué l'audit des états financiers. La responsabilité de la vérificatrice générale consiste à exprimer son opinion en indiquant si les états financiers du Centre des sciences sont présentés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Dans son rapport figurant dans les états financiers, l'auditrice indépendante décrit la portée de son examen et de son opinion.

Paul Kortenaar, Ph.D.
Directeur général

Yoke Chung
Vice-présidente aux Services internes

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil d'administration du Centre Centennial des sciences et de la technologie et au ministre de l'Infrastructure

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Centre Centennial des sciences et de la technologie (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net (déficit) et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Observations

J'attire l'attention sur la note 20 des états financiers, qui décrit l'impact financier estimé de la fermeture du Centre le 21 juin 2024. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Fiducie a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fiducie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale,



Shelley Spence, FCPA, FCA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 25 février 2025

Centre Centennial des sciences et de la technologie

État de la situation financière

Au 31 mars 2024

	2024 (en milliers de dollars)	2023 (en milliers de dollars)
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	3 022	9 181
Encaisse – Réserve grevée d'affectations internes (Note 5)	1 041	993
Débiteurs [Note 4(B)]	689	526
Charges payées d'avance	635	698
Stocks de magasin	132	128
	<u>5 519</u>	<u>11 526</u>
Immobilisations (Note 7)	<u>7 901</u>	<u>8 499</u>
	<u>13 420</u>	<u>20 025</u>
PASSIF ET ACTIFS NETS (DÉFICIT)		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 517	3 068
Produits reportés (Note 8)	2 175	2 118
Payable à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier [Note 15(A)]	2 542	2 386
Payable à la province de l'Ontario (Note 18)	6 618	3 954
	<u>13 852</u>	<u>11 526</u>
Passif à long terme		
Obligation au titre des avantages de retraite prescrits par la loi [Note 13(C)]	1 615	1 783
Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 9)	5 883	6 903
	<u>7 498</u>	<u>8 686</u>
	<u>21 350</u>	<u>20 212</u>
Actifs (déficits) nets		
Investis en immobilisations (Note 10)	2 018	1 596
Déficit accumulé	(10 989)	(2 776)
Réserve grevée d'affectations internes (Note 5)	1 041	993
	<u>(7 930)</u>	<u>(187)</u>
	<u>13 420</u>	<u>20 025</u>

Engagements et éventualités (Note 15)

Le tableau et les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du Centre des sciences :



Fiduciaire



Fiduciaire

Centre Centennial des sciences et de la technologie

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	2024 (en milliers de dollars)	2023 (en milliers de dollars)
Produits		
Province de l'Ontario		
Subvention de fonctionnement	19 272	19 364
Autres [Note 4(A)]	297	4 920
Subventions pour les activités auxiliaires (Tableau 1)	248	412
Droits d'entrée grand public	4 391	4 336
Stationnement	1 198	1 148
Revenus tirés des activités auxiliaires (Tableau 1)	8 922	8 352
	<u>34 328</u>	<u>38 532</u>
Charges (Notes 14 et 19)		
Fonctionnement général		
Modules d'exposition et programmes	1 409	1 442
Marketing et publicité	2 166	1 638
Services aux visiteurs	3 572	2 970
Fonctionnement des installations	9 207	8 302
Gestion des programmes	4 933	4 426
Administration	5 840	5 684
Frais d'occupation [Note 15(A)]	5 540	5 454
Charges liées aux activités auxiliaires (Tableau 1)	8 255	8 188
	<u>40 922</u>	<u>38 104</u>
(Perte nette) revenu net avant les éléments sous-mentionnés	<u>(6 594)</u>	<u>428</u>
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (Note 9)	1 606	1 509
Amortissement des immobilisations	(2 755)	(2 721)
	<u>(1 149)</u>	<u>(1 212)</u>
Perte nette de l'exercice	<u>(7 743)</u>	<u>(784)</u>

Le tableau et les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

État de l'évolution de l'actif net (déficit)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	2024 (en milliers de dollars)			2023 (en milliers de dollars)	
	Réserve grevée d'affectations internes	Actifs nets investis en immobilisations	Déficit accumulé	Total	Total
Solde, au début de l'exercice	993	1 596	(2 776)	(187)	597
Investissement en immobilisations (Note 10)	-	1 571	(1 571)	-	-
Virement à la réserve grevée d'affectations internes (Note 5)	48	-	(48)	-	-
Perte nette de l'exercice	-	(1 149)	(6 594)	(7 743)	(784)
Solde, à la fin de l'exercice	1 041	2 018	(10 989)	(7 930)	(187)

Le tableau et les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	2024 (en milliers de dollars)	2023 (en milliers de dollars)
Activités de fonctionnement		
Perte nette de l'exercice	(7 743)	(784)
Ajustements pour éléments sans incidence sur la trésorerie		
• Amortissement des immobilisations	2 755	2 721
• Amortissement des apports afférents liés aux immobilisations	(1 606)	(1 509)
	(6 594)	428
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 6)	2 222	8 224
Réduction sur l'obligation au titre des avantages de retraite prescrits par la loi	(168)	(310)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de fonctionnement	(4 540)	8 342
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations	(2 157)	(2 488)
Activités de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations reçus	586	1 902
Variation nette de l'encaisse pour l'exercice	(6 111)	7 756
Encaisse, au début de l'exercice	10 174	2 418
Encaisse, à la fin de l'exercice	4 063	10 174
Éléments constitutifs de l'encaisse :		
Encaisse	3 022	9 181
Encaisse – Réserve grevée d'affectations internes	1 041	993
	4 063	10 174
Renseignements additionnels :		
Immobilisations acquises au cours de l'exercice, mais non payées à la clôture	803	665

Le tableau et les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Tableau des produits et des charges provenant des activités auxiliaires Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Tableau 1

	2024 (en milliers de dollars)			2023 (en milliers de dollars)		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Cinéma OMNIMAX ^{MD}	1 253	1 220	33	1 269	1 187	82
Locations et ventes internationales	978	1 202	(224)	810	1 342	(532)
Entrées et programmes scolaires	1 158	1 951	(793)	921	1 861	(940)
Activités pédagogiques pour groupes récréatifs et familles	699	814	(115)	371	544	(173)
Adhésions	1 710	476	1 234	1 703	423	1 280
Concessions	658	377	281	490	225	265
Intérêts	423	-	423	380	-	380
Expériences éducatives pour adultes et entreprises	434	341	93	441	280	161
Développement (Note 16)	1 834	1 483	351	2 356	1 947	409
Soutien aux programmes et autres revenus	23	94	(71)	23	114	(91)
Frais bancaires et frais de service	-	297	(297)	-	265	(265)
	<u>9 170</u>	<u>8 255</u>	<u>915</u>	<u>8 764</u>	<u>8 188</u>	<u>576</u>
Moins : Subventions pour les activités auxiliaires (Note 18)	(248)	-	(248)	(412)	-	(412)
Total	<u>8 922</u>	<u>8 255</u>	<u>667</u>	<u>8 352</u>	<u>8 188</u>	<u>164</u>

Le tableau et les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2024

1. Nature des activités

Le Centre Centennial des sciences et de la technologie, connu sous le nom de Centre des sciences de l'Ontario (le « Centre des sciences »), un organisme de la province de l'Ontario, a été constitué en personne morale sans capital-actions sous le régime de la *Loi sur le Centre Centennial des sciences et de la technologie*. Le Centre des sciences a pour objectifs :

- a) d'assurer le fonctionnement d'un centre des sciences et d'installations connexes afin de susciter l'intérêt du public;
- b) d'offrir un programme éducatif portant sur les origines, les développements et les progrès des sciences et de la technologie, et leurs rapports avec la société;
- c) de décrire le rôle de l'Ontario dans l'avancement des sciences et de la technologie;
- d) de collectionner, de fabriquer, de commercialiser, de présenter et de vendre des objets et des modules d'exposition.

En vertu de la *Loi sur le Centre Centennial des sciences et de la technologie*, le Centre des sciences est exempté des impôts fédéral et provincial sur le revenu.

Le 18 avril 2023, le gouvernement provincial a annoncé que le Centre de sciences de l'Ontario déménagera à la Place de l'Ontario réaménagée. Le début des travaux de construction est prévu pour 2025 et l'ouverture, pour 2028.

À compter du 8 février 2024, la surveillance et la gouvernance du Centre ont été transférées, à titre provisoire, du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) au ministère de l'Infrastructure pendant cette période de transition, afin de soutenir les travaux liés à la planification et à la construction d'une nouvelle installation à la Place de l'Ontario.

Le 21 juin 2024, la province a annoncé la fermeture du Centre des sciences de l'Ontario (se reporter à la Note 20). Le Centre poursuit ses activités et fournit des services publics grâce à des représentations, telles que les sites satellites, les espaces éphémères et les expériences virtuelles.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public qui s'appliquent aux organismes gouvernementaux sans but lucratif et comprennent la série 4200 des Normes comptables pour le secteur public. L'état des gains et des pertes de réévaluation n'est pas présenté, faute d'élément à y inscrire.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies pour préparer les présents états financiers sont résumées ci-dessous :

(A) COMPTABILISATION DES PRODUITS

Le Centre des sciences adopte la méthode du report pour comptabiliser les subventions de la province affectées aux activités de fonctionnement dans les produits de l'exercice où les charges connexes ont été engagées.

Les subventions provinciales désignées à des fins d'immobilisations sont reportées et amorties à titre de produits dans la période rattachée à ces immobilisations.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2024

3. Principales méthodes comptables (suite)

Les produits tirés des modules d'exposition fabriqués pour la vente sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux.

Les produits tirés des droits d'entrée grand public, du stationnement et d'autres activités auxiliaires sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les frais d'adhésion sont reportés et comptabilisés dans les produits pour la période couverte par ces frais.

Les produits du développement consistent en des dons et des commandites. Les dons non grevés d'affectations sont comptabilisés une fois qu'ils sont reçus. Les commandites sont reportées et comptabilisées au cours de la période de l'entente.

(B) VENTILATION DES CHARGES

Les charges sont comptabilisées par fonction dans l'état des résultats. Les coûts de chaque fonction comprennent les salaires et avantages sociaux, les fournitures et autres charges en rapport direct avec la fonction. Le Centre des sciences engage également des charges de soutien général pour offrir ses nombreuses activités. Ces charges sont considérées comme une fonction à part entière et comptabilisées sous le poste Administration.

(C) APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont constitués des dons et des subventions gouvernementales reçus et employés, ou qui seront employés, pour acquérir des immobilisations. Les produits sont comptabilisés pendant la période correspondant à la durée de vie prévue des immobilisations à laquelle ils se rapportent.

(D) PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés se composent principalement des commandites reportées, de la portion des adhésions annuelles qui ne sont pas arrivées à expiration et des acomptes versés pour des expériences pédagogiques récréatives et familiales ou la location future d'installations ou de modules d'exposition.

(E) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées. Il est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, comme indiqué ci-dessous :

Améliorations locatives	De 5 à 10 ans
Modules d'exposition	De 5 à 10 ans
Améliorations locatives – Cinéma OMNIMAX ^{MD}	20 ans
Modules d'exposition en location	4 ou 5 ans
Mobilier, agencement et équipement	5 ans
Matériel informatique	3 ans

La ville de Toronto loue au Centre des sciences le terrain sur lequel il se trouve moyennant un dollar par an, aux termes d'un bail de 99 ans qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1965. La province est le propriétaire des immeubles qui abritent le Centre des sciences. Pour obtenir plus de détails sur les frais d'occupation, se reporter à la Note 15(A).

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2024

3. Principales méthodes comptables (suite)

(F) INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers du Centre des sciences, qui comprennent l'encaisse, l'encaisse grevée d'affectations, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer, de même que le montant payable à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier et à la province de l'Ontario, sont évalués au coût, moins tout montant prévu au titre de provision pour dépréciation.

(G) UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur la valeur de l'actif et du passif présentée à la date des états financiers et le montant des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les estimations et les hypothèses peuvent changer avec le temps à mesure que de nouveaux renseignements deviennent disponibles ou que des faits nouveaux surviennent. Les montants réels peuvent être différents des estimations. Les éléments qui font l'objet des estimations les plus importantes sont l'amortissement des immobilisations, les charges à payer, les produits reportés et l'obligation au titre des avantages de retraite prescrits par la loi.

(H) AVANTAGES SOCIAUX

Le coût des indemnités de départ prévues par la Loi sur la fonction publique de l'Ontario et des crédits de congés non utilisés acquis par le personnel au cours de l'exercice est comptabilisé dans les états financiers. Le coût des indemnités de départ prévues par la Loi est comptabilisé lorsque l'indemnité est acquise par les employés admissibles.

(I) APPLICATION D'UNE NOUVELLE NORME COMPTABLE

Depuis son entrée en vigueur le 1^{er} avril 2023, le chapitre SP 3400, *Revenus*, est appliqué au Centre des sciences. Étant donné que la mise en application de la nouvelle norme n'affecte pas le Centre des sciences matériellement, le solde d'ouverture au 1^{er} avril 2023 n'a pas été redressé. Au 31 mars 2024, le Centre des sciences a comptabilisé les produits à bon escient, conformément au chapitre SP 3400.

4. Encaisse et risques liés aux instruments financiers

Les risques liés aux instruments financiers du Centre des sciences sont les suivants :

(A) ENCAISSE ET RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité auquel le Centre des sciences est exposé provient surtout des comptes créditeurs et charges à payer de 2 517 000 \$ (2023 : 3 068 000 \$), du montant payable à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier de 2 542 000 \$ (2023 : 2 386 000 \$) et du montant payable à la province de l'Ontario (y compris les retombées du projet de loi 124) de 6 618 000 \$ (2023 : 3 954 000 \$). Le Centre des sciences gère son risque de liquidité par le contrôle des flux de l'encaisse et des projections s'effectuant lors des procédures de rapports financiers, d'établissement des budgets et de prévision. Le Centre des sciences travaille étroitement avec la province pour combler tout déficit afin d'assurer que ses obligations financières sont remplies à temps. Le Centre des sciences demandera aussi au Conseil d'administration d'autoriser des virements tirés de sa réserve grevée d'affectations internes de 1 041 000 \$ (2023 : 993 000 \$) au besoin (se reporter également à la Note 5).

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2024

4. Encaisse et risques liés aux instruments financiers (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, le Centre a reçu un financement supplémentaire de 297 000 \$ de la province pour l'aider à participer à un programme d'entrée gratuite le 6 mai 2023 afin de célébrer le jour du couronnement.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, le Centre des sciences a reçu de la province un financement additionnel de 4 920 000 \$ pour le maintien de ses activités. Ce montant est comptabilisé dans les produits pour l'exercice 2023 (se reporter à la Note 17 pour plus de détails).

Aucun changement significatif n'a été effectué par rapport à l'exercice précédent en ce qui concerne l'exposition à un risque de liquidité ou les modalités employées pour mesurer ce risque.

(B) RISQUE DE CRÉDIT

Le Centre des sciences est exposé à un risque de crédit minimal. Il évalue de façon continue ses pertes sur créances éventuelles et se constitue une provision pour pertes, en cas de besoin, calculée en fonction de la valeur de réalisation estimée.

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire du classement chronologique des débiteurs :

				2024
	Court terme	+60 à 90 jours	+90 jours	(en milliers de dollars) Total
Débiteurs généraux	122	-	153	275
Entrées	156	-	37	193
Location des installations	5	-	-	5
Ventes internationales	187	2	27	216
Total	470	2	217	689

				2023
	Court terme	+60 à 90 jours	+90 jours	(en milliers de dollars) Total
Débiteurs généraux	302	-	83	385
Entrées	72	2	33	107
Location des installations	9	-	2	11
Ventes internationales	-	-	23	23
Total	383	2	141	526

(C) RISQUE DE CHANGE

Le Centre des sciences réalise environ 1,20 % (2023 : 0,06 %) de ses produits totaux en devises. Par conséquent, une partie de l'actif et des produits est soumise aux fluctuations des taux de change. L'encaisse, les débiteurs et les produits reportés en dollars américains sont convertis en dollars canadiens à la fin de l'exercice.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2024

5. Réserve grevée d'affectations internes

Le Conseil a approuvé le virement de 48 000 \$ à la réserve grevée d'affectations internes (2023 : 28 000 \$) tiré du déficit accumulé. Ce fonds de réserve est affecté à divers projets d'immobilisations et d'activités de fonctionnement du Centre des sciences. En décembre 2023, le Conseil d'administration a approuvé un virement tiré de la réserve allant jusqu'à 500 000 \$ destinés à l'élaboration d'un nouveau plan directeur stratégique pour le Centre des sciences.

6. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

Rentrée (ou sortie) de fonds :	2024 (en milliers de dollars)	2023 (en milliers de dollars)
(Augmentation) diminution dans les débiteurs	(163)	1 890
Diminution dans les charges payées d'avance	63	39
Augmentation dans les stocks	(4)	(28)
(Diminution) augmentation dans les créditeurs et charges à payer	(551)	391
Augmentation dans les produits reportés	57	445
Augmentation dans les charges payables à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier	156	2 386
Augmentation dans les charges payables à la province de l'Ontario	2 664	3 101
	<u>2 222</u>	<u>8 224</u>

7. Immobilisations

Le tableau ci-dessous présente les immobilisations :

	2024 (en milliers de dollars)			2023 (en milliers de dollars)
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Améliorations locatives	42 211	37 254	4 957	4 227
Modules d'exposition	13 603	11 895	1 708	2 444
Modules d'exposition en location	4 026	3 635	391	951
Mobilier, agencement et équipement	3 242	2 946	296	322
Matériel informatique	4 601	4 052	549	555
Total	<u>67 683</u>	<u>59 782</u>	<u>7 901</u>	<u>8 499</u>

Le Centre des sciences a cédé 16 928 000 \$ (2023 : 567 000 \$) d'immobilisations complètement amorties. Cette cession n'a aucune répercussion sur la valeur comptable nette des modules d'exposition.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2024

7. Immobilisations (suite)

La valeur comptable nette des immobilisations (travaux en cours) non amorties aux 31 mars s'établit comme suit :

	2024 (en milliers de dollars)	2023 (en milliers de dollars)
Modules d'exposition	-	1 622
Modules d'exposition en location	142	104
Mobilier, agencement et équipement	17	17
Matériel informatique	-	98
Améliorations locatives	-	652
Total	159	2 493

8. Produits reportés

L'évolution du solde des produits reportés s'établit comme suit :

	2024 (en milliers de dollars)	2023 (en milliers de dollars)
Solde au début de l'exercice	2 118	1 673
Ajout : apports reçus	23 689	23 913
Moins : montant comptabilisé dans les produits pour la période de l'exercice	(23 632)	(23 467)
	2 175	2 118

Le solde des produits reportés à la fin de l'exercice s'établit comme suit :

	2024 (en milliers de dollars)	2023 (en milliers de dollars)
Développement	336	367
Adhésions	915	1 111
Activités pédagogiques pour groupes récréatifs et familles	420	300
Ventes internationales	394	233
Autre	110	107
	2 175	2 118

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2024

9. Apports afférents liés aux immobilisations

L'évolution du solde des apports reportés afférents aux immobilisations s'établit comme suit :

	2024 (en milliers de dollars)	2023 (en milliers de dollars)
Solde, au début de l'exercice	6 903	6 510
Ajout : apports affectés aux immobilisations	586	1 902
Moins : montant comptabilisé dans les produits pour la période de l'exercice	(1 606)	(1 509)
	<u>5 883</u>	<u>6 903</u>

Le solde des apports reportés afférents aux immobilisations à la fin de l'exercice s'établit comme suit :

	2024 (en milliers de dollars)	2023 (en milliers de dollars)
Initiatives de santé et sécurité	4 141	4 838
Modules d'exposition	1 239	1 577
Transformation numérique	503	488
	<u>5 883</u>	<u>6 903</u>

10. Actifs nets investis en immobilisations

Les actifs nets investis en immobilisations s'établissent comme suit :

	2024 (en milliers de dollars)	2023 (en milliers de dollars)
Solde, au début de l'exercice	1 596	2 222
Acquisitions d'immobilisations	2 157	2 488
Capitalisation des apports liés aux immobilisations	(586)	(1 902)
Amortissement des apports afférents liés aux immobilisations	1 606	1 509
Amortissement des immobilisations	(2 755)	(2 721)
	<u>2 018</u>	<u>1 596</u>

11. Entretien des bâtiments et réparations

Certains frais importants d'entretien et de réparation du Centre des sciences totalisant 1 188 000 \$ (2023 : 704 000 \$) sont absorbés par la province de l'Ontario, par l'intermédiaire de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, et ne sont pas inclus dans l'état des résultats.

12. Dépendance économique

Le Centre des sciences compte sur l'aide financière de la province de l'Ontario pour couvrir certains de ses frais de fonctionnement. La province de l'Ontario a l'intention de fournir au Centre des sciences le soutien financier et opérationnel dont il a besoin pour s'acquitter de ses obligations et de son mandat.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2024

13. Avantages sociaux

(A) PRESTATIONS DE RETRAITE

Les employés à temps plein du Centre des sciences cotisent à la Caisse de retraite des fonctionnaires (la « CRF ») et à la Caisse de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (la « CR-SEFPO »), qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées établis pour les employés de la province et de nombreux organismes provinciaux. La province de l'Ontario, qui est seul répondant de la CRF et corépondant de la CR-SEFPO, fixe le montant des paiements annuels que le Centre des sciences verse aux caisses. Comme il appartient aux répondants de s'assurer que les caisses de retraite sont financièrement viables, les surplus et les passifs non provisionnés résultant d'évaluations actuarielles obligatoires ne sont pas inclus dans les actifs ou obligations du Centre des sciences.

Les paiements annuels du Centre des sciences, qui se sont élevés à 1 934 000 \$ pour l'exercice courant (2023 : 1 595 000 \$), sont inclus dans le coût des salaires et des avantages sociaux répartis entre les diverses catégories de charges dans l'état des résultats. Se reporter également à la Note 14.

(B) AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI AUTRES QUE LES PRESTATIONS DE RETRAITE

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite est pris en charge par la province de l'Ontario et n'est donc pas inclus dans l'état des résultats.

(C) OBLIGATION AU TITRE DES AVANTAGES DE RETRAITE PRESCRITS PAR LA LOI

L'obligation au titre des avantages de retraite prescrits par la loi inclut les indemnités de départ accumulées. Les coûts pour l'exercice s'élèvent à 79 000 \$ (2023 : 98 000 \$) et sont inclus dans les salaires et avantages sociaux énoncés à la Note 14.

14. Répartition des charges

Les charges sont comptabilisées par fonction dans l'état des résultats. Les charges totales par catégorie s'établissent comme suit :

	2024 (en milliers de dollars)	2023 (en milliers de dollars)
Salaires et avantages sociaux (Note 19)	24 307	22 044
Autres charges de fonctionnement directes	16 615	16 060
	<u>40 922</u>	<u>38 104</u>

Les frais d'administration de 5 840 000 \$ (2023 : 5 683 000 \$) comprennent les salaires et les avantages sociaux des gestionnaires avec les autres avantages sociaux du personnel totalisant 5 600 000 \$ (2023 : 5 167 000 \$) qui sont inclus au titre des salaires et avantages sociaux; par ailleurs, le perfectionnement professionnel et les charges diverses de bureau totalisent 240 000 \$ (2023 : 516 000 \$) et sont inclus au titre des autres charges de fonctionnement directes.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2024

15. Engagements et éventualités

(A) FRAIS D'OCCUPATION

La province facture au Centre des sciences, par l'intermédiaire de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, des frais d'occupation des locaux. Ces frais couvrent le loyer, les taxes, l'entretien et certains frais de fonctionnement. L'arrangement est en vigueur année après année jusqu'à la conclusion d'un nouvel accord entre le Centre des sciences et la province. Le paiement minimum prévu dans le bail pour l'exercice à venir est de 5 163 000 \$ (2023 : 5 024 000 \$). L'état de la situation financière comprend le montant de 2 542 000 \$ (2023 : 2 386 000 \$) payable à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier.

(B) MODULES D'EXPOSITION ET SERVICES

Le Centre des sciences a conclu des contrats pour différents services d'entretien et services promotionnels ou publics répartis sur plusieurs exercices. Les coûts engagés relativement à ces contrats sont répartis comme suit :

	(en milliers de dollars)
2024/2025	2 968
2025/2026	364
2026/2027	98
2027/2028	96
	<hr/>
	3 526

(C) ÉVENTUALITÉS

Les éventualités font référence à d'éventuelles actions en justice qui ont été intentées contre le Centre des sciences et dont l'issue demeure imprévisible. La direction ne s'attend pas à ce que le résultat des plaintes déposées contre le Centre des sciences ait un effet négatif important sur ses résultats financiers et ne croit pas qu'il soit nécessaire de prévoir des provisions pour pertes à l'heure actuelle. Aucun montant n'a été comptabilisé pour les réclamations déposées contre le Centre des sciences. Tout règlement sera comptabilisé au moment du règlement.

16. Produits du développement

Le Centre des sciences s'emploie activement à obtenir des dons et des commandites du secteur privé pour soutenir de nouvelles réalisations, expériences et activités. Les montants promis et convenus, mais qui n'ont pas été comptabilisés en produits au 31 mars 2024, s'établissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2024/2025	507
2025/2026	110
2026/2027	100
	<hr/>
	717

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2024

17. Fermeture de la passerelle

En conséquence de la fermeture de la passerelle le 3 juin 2022, des frais ont été engagés pour déménager l'entrée réservée aux visites et pour le service de navettes nécessitant des agents afin de faciliter l'accès au Centre des sciences à partir des parcs de stationnement des visiteurs. De ce fait, diverses activités auxiliaires du Centre des sciences ont subi un manque à gagner au cours de l'exercice financier 2022-2023, et le Centre des sciences a reçu une subvention additionnelle de 4 920 000 \$ comptabilisée au titre des Produits – province de l'Ontario – Autres.

18. Opérations entre apparentés

La province de l'Ontario et les organisations qu'elle contrôle constituent des apparentés du Centre des sciences. Les opérations entre les parties sont décrites ci-après :

- Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport a versé une subvention de fonctionnement annuelle de 19 271 500 \$ (2023 : 19 364 000 \$) au Centre de sciences.
- Le ministère des Services au public et aux entreprises est responsable du traitement de la paie pour le personnel de la fonction publique de l'Ontario (la « FPO »). Ces services sont fournis gratuitement au Centre des sciences.
- Les coûts salariaux dus à la province de l'Ontario au 31 mars 2024 sont de 6 618 000 \$ (2023 : 3 954 000 \$).
- La province et d'autres entités consolidées de la province versent également des subventions pour les activités auxiliaires totalisant 248 000 \$ (2023 : 412 000 \$).
- Le ministère du Procureur général est responsable de fournir les services juridiques de la FPO. Ces services sont fournis gratuitement au Centre des sciences.

Pour ce qui est d'autres opérations entre apparentés :

- L'encaisse et le risque de liquidités sont énoncés à la Note 4(A).
- Les frais d'entretien et de réparation sont énoncés à la Note 11.
- Les avantages sociaux sont énoncés à la Note 13.
- Les frais d'occupation payables pour les installations du Centre des sciences sont énoncés à la Note 15(A).
- Le financement servant à combler le déficit et à couvrir les frais additionnels résultant de la fermeture de la passerelle est énoncé à la Note 17.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2024

19. Projet de loi 124

Le 9 novembre 2019, le projet de loi 124, qui édictait la *Loi de 2019 visant à préserver la viabilité du secteur public pour les générations futures*, a reçu une sanction royale. La Loi a établi une période de modération et de restriction des traitements durant trois ans pour le personnel représenté et non représenté par une organisation négociatrice à l'emploi du gouvernement de l'Ontario, des organismes de la Couronne, du secteur public au sens large et d'une variété d'organisations recevant du financement du gouvernement ontarien. En vertu de la loi, les augmentations de salaire étaient limitées à 1 % pour chaque tranche de 12 mois pendant la période de modération.

Les organisations syndicales ont contesté la Loi devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Le 29 novembre 2022, la Cour a abrogé la Loi. Le 29 décembre 2022, le gouvernement de l'Ontario a porté la décision en appel. Le 12 février 2024, la Cour d'appel de l'Ontario annonce sa décision déclarant inconstitutionnel le projet de loi 124. Le gouvernement a abrogé la loi le 23 février 2024.

En janvier 2024, parallèlement aux procédures judiciaires en cours, les arbitres ont rendu des sentences de réouverture de salaire aux membres de l'unité de négociation unifiée SEFPO/OPSEU et AEEGAPCO/AMAPCEO. Les arbitres ont accordé des augmentations supplémentaires de 6,5 % sur trois ans : du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024 pour l'unité de négociation unifiée SEFPO/OPSEU, et du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2025 pour AEEGAPCO/AMAPCEO. Les ajustements seraient appliqués à tout le personnel actuel et passé, y compris les membres en congé qui étaient employés pendant les périodes susmentionnées.

Le 3 avril 2024, la FPO a mis à jour la Stratégie de rémunération des cadres du secteur public et a annoncé que les gestionnaires et les cadres recevraient des ajustements de leur base salariale, correspondant à ceux applicables à leurs homologues de leur agent négociateur ou de leur groupe d'employés. Le Secrétariat du Conseil du trésor a annoncé que les montants et la date d'entrée en vigueur des ajustements salariaux pour l'ensemble des cadres et des dirigeants continueront à s'harmoniser avec l'accord de réouverture des négociations salariales de l'AEEGAPCO.

L'état des résultats comprend un montant de 1 053 000 \$ pour les salaires et avantages sociaux des deux nouvelles conventions collectives de l'unité de négociation susmentionnées et pour tous les postes de direction en vertu du projet de loi 124.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2024

20. Événement postérieur

Le 21 juin 2024, la province a annoncé la fermeture du Centre des sciences de l'Ontario au 770 chemin Don Mills. Par conséquent, les dépôts en espèces de 2 045 000 \$ reçus au plus tard le 31 mars 2024 des activités auxiliaires du Centre des sciences ont été remboursés aux clients. Les coûts des engagements futurs ont diminué de 591 000 \$ pour les ententes avec les fournisseurs liées aux installations qui ont été engagées au plus tard le 31 mars 2024 [se reporter à la Note 15(B)]. Les coûts engagés révisés sont répartis comme suit :

	(en milliers de dollars)
2024/2025	2 712
2025/2026	223
	<hr/>
	2 935

La fermeture a aussi entraîné des réclamations contre le Centre des sciences évoquées à la Note 15(C).

21. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été classés autrement pour qu'ils se conforment à la présentation des états financiers de l'exercice en cours.